

# L'APAJH DE LA CREUSE RECRUTE

## **Moniteur d'Atelier espace verts (H/F)**

Pour l'IME de Grancher

### **Qui sommes-nous ?**

Née en 1971, l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) de la Creuse accompagne au quotidien près de 700 personnes en situation de handicap dans ses 16 établissements et services structurés en 4 pôles. Elle emploie 500 salariés, plus de 100 travailleurs handicapés. Elle dispose d'un budget annuel de près de 35 millions d'euros, financé pour l'essentiel par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (par l'intermédiaire de l'Assurance Maladie) et le Conseil Départemental de la Creuse. L'APAJH de la Creuse est portée par des valeurs de solidarité et de citoyenneté, agit et innove pour la promotion de l'inclusion, de l'autodétermination et de la citoyenneté et participation, prônant l'accès à tout, pour tous, et avec tous.

Le poste est à pourvoir sur l'IME de Grancher à Guéret. L'établissement accueille les jeunes de 6 à 20 ans, avec une capacité de 57 places en internat et demi-pension et de 10 places pour enfants polyhandicapés en accueil de jour. Les objectifs sont de favoriser une autonomie maximale, de réduire les éventuels problèmes de langage et de communication, difficultés motrices et troubles psychologiques, de développer les acquis scolaires, d'offrir un cadre de vie adapté et d'assurer le bien-être physique et psychique.

### **Informations sur le poste**

Type de contrat : CDD 1 mois - renouvelable

Temps de travail : temps plein

Convention collective nationale : CCN du 31 octobre 1951

Statut : non cadre

Coefficient / niveau : 427

Salaire brut de base mensuel : 1 955,66 € (hors primes conventionnelles et reprise d'expérience, fixée à 90 % dans l'emploi en 2025)

- > Prime IMMSE : 238 € brut mensuel
- > Prise en charge par l'employeur de la base 1 de la complémentaire santé
- > Œuvres sociales
- > Congés supplémentaires : 18 jours par an

Poste à pourvoir : dès que possible (poste ouvert aux personnes en situation de handicap)

## **Description du poste / missions : Liste non exhaustive**

Dans le cadre d'une démarche éthique et déontologique, le moniteur d'atelier contribue à créer les conditions pour que les personnes en situation de handicap aient les moyens d'être actrices de leur développement. Par sa capacité à créer une relation éducative personnalisée, à initier et conduire des actions éducatives, il soutient les adolescents et jeunes majeurs dans la construction de leur identité, leurs aptitudes à renforcer les liens sociaux et de solidarité.

Il dirige ses interventions et utilise tous les supports nécessaires en faveur du développement de leurs différentes autonomies afin de favoriser leur intégration dans tous les moments de leur vie à l'IME et leur inclusion dans la société.

### **Le moniteur d'atelier anime, organise et gère l'atelier, pour cela il doit :**

- Appliquer et faire respecter les consignes de sécurité, d'hygiène dans l'atelier ou le service, dans l'établissement et hors les murs, en respectant les règles propres à chaque activité et les règlements spécifiques aux lieux de travail
- Instaurer une dynamique d'équipe et impliquer chaque jeune dans le travail et sa qualité
- Evaluer la dynamique d'équipe et ajuster sa pratique de responsable
- Adapter la répartition des activités entre les différentes personnes en fonction de leurs compétences et de leur état du moment en tenant compte des aspirations et projets personnalisés
- Avoir une approche ergonomique du poste de travail. En cas de besoin, rendre accessible la tâche, les process, les outils et les objectifs en fonction du potentiel et de la situation de la personne
- Evaluer les compétences d'une personne accueillie et identifier ses besoins en formation
- Observer, repérer et analyser les compétences de la personne en situation de travail
- Identifier avec la personne accueillie les compétences à atteindre
- Identifier les besoins en formation de la personne par rapport à son projet personnalisé en tenant compte de son potentiel
- Emettre des propositions d'activités et/ou de formation
- Être force de proposition auprès de sa hiérarchie et des équipes
- Veiller au respect des règles de confidentialité et collaborer à l'ensemble des projets de l'établissement
- Analyser chaque situation de vie, proposer les accompagnements les plus adaptées, participer à l'élaboration des P.P.A, veiller à leur coordination et à leur mise en œuvre.
- Inscrire ses actions dans le contexte d'autoévaluation permanente et veiller au triptyque : évaluation, qualité, bientraitance.

## Profil recherché

Compétences et savoir-faire : connaissances dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ; travail sur la socialisation, l'autonomie et l'insertion, connaissance des enfants et adolescents en situation de handicap porteurs de déficience intellectuelle légère ou moyenne avec ou sans troubles associés, sensible aux questions de l'auto-détermination et capable de mettre en œuvre des projets visant à l'inclusion des personnes

Qualités : sens du travail en équipe pluridisciplinaire, capacité d'écoute et d'empathie, rigueur, autonomie, esprit d'analyse, sens des priorités, sens de l'initiative et de l'adaptation des médias éducatifs, qualités rédactionnelles

Diplôme : Bac +2 dans le domaine de l'aménagement des espaces verts + 2 ans de pratique professionnelle ou diplôme de niveau 4 (Bac) + 3 ans de pratique professionnelle ou diplôme de niveau 3 (CAP/BEP) + 5 ans de pratique professionnelle – Certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur d'atelier apprécié

Expérience : une expérience dans le secteur médico-social serait un plus

Autre : permis B exigé

## Pour postuler

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV indispensables) à :

Monsieur le Directeur du Pôle Education et Apprentissages

Adresse postale : Grancher, 23000 GUERET

Courriel : [ime.grancher@apajh23.com](mailto:ime.grancher@apajh23.com)

Date limite de dépôt de candidature le 05/09/2025